

**Certificat d'examen de types
n° F-05-K-1880 du 29 novembre 2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F020659-D2

**Cuve de refroidisseur de lait en vrac JAPY
types ATLAS 10000, ATLAS 12000, ATLAS 14000, ATLAS 16000,**

Le présent certificat est prononcé en application de l'ordonnance n° 45-2405 du 18 octobre 1945 modifiée relative au mesurage des liquides, du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 76-172 du 12 février 1976 réglementant les conditions dans lesquelles les conteneurs, les citernes de transport routier ou ferroviaire et les réservoirs de stockage peuvent servir de récipient mesure, de l'arrêté du 26 juin 1980, modifié par l'arrêté du 8 mai 1981, relatif à la construction, au jaugeage et à l'utilisation des cuves de refroidisseur de lait en vrac.

FABRICANT :

WestfaliaSurge Japy – route de Gray – BP 18 – 21850 SAINT-APOLLINAIRE

WestfaliaSurge Prominox –20 bis rue de l'Eperon –BP 548 –58005 NEVERS CEDEX

DEMANDEUR :

WestfaliaSurge Japy – route de Gray – BP 18 – 21850 SAINT-APOLLINAIRE

CARACTERISTIQUES :

Les cuves de refroidisseurs de lait en vrac JAPY objet du présent certificat sont des cuves horizontales fermées de section elliptique, dont les principales caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous :

type	Capacité nominale en l	Longueur nominale de la règle en mm
ATLAS 10000	10000	1790
ATLAS 12000	12000	1790
ATLAS 14000	14000	1790
ATLAS 16000	16000	1790

Les cuves de refroidisseur de lait en vrac JAPY objet du présent certificat comportent un dispositif de repérage des niveaux et de la position de référence. Ce dispositif comprend une mesure de longueur millimétrique et un système d'accrochage.

Les mesures de longueur associées à chacune des cuves de type CFL sont des règles semi-rigides plates, approuvées par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 99.00.211.009.0 du 6 décembre 1999 transféré au bénéfice de la société WestfaliaSurge Japy par le certificat n° F-05-E-01679 du 12 octobre 2005.

Leur longueur nominale est la distance entre la partie supérieure de la lumière pratiquée dans ces mesures et le zéro de graduation.

Deux points d'accrochage matérialisant une référence invariable par rapport à la cuve et situés dans le plan de symétrie longitudinal vertical de celle-ci sont utilisés pour déterminer la position de référence de la cuve.

La différence des hauteurs de liquide, indiquée par la mesure de longueur placée successivement sur l'un puis sur l'autre de ces points d'accrochage, doit être constante lorsque la cuve est dans sa position de référence.

Le repérage des niveaux s'effectue en utilisant le point d'accrochage situé à l'avant de la cuve, dans le trou d'homme.

La mesure de longueur millimétrique peut être remplacée par un jaugeur JAPY de type JE-MA/1800 approuvé par la décision n° 96.00.231.001.1 du 15 février 1996 ⁽¹⁾, transférée au bénéfice de la société WESTFALIA JAPY par le certificat n° F-02-F-018 du 19 février 2002 et complétée par le certificat n° F-03-F-387 du 13 novembre 2003 transférés au bénéfice de la société WestfaliaSurge Japy par le certificat n° F-05-F-1677 du 12 octobre 2005.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION :

Avant toute utilisation, la cuve doit être placée, à l'aide du dispositif de repérage de la position de référence, dans la position qui était la sienne lors du jaugeage

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La cuve doit être munie d'une plaque d'identification de jaugeage portant le nom du bénéficiaire du présent certificat, le numéro et la date figurant dans le titre de celui-ci.

Elle est constituée d'une plaque métallique, fixée à la cuve. Son démontage est interdit par un scellé recevant la marque du fabricant.

DEPOT DE MODELES :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ F020659-D2 et chez les fabricants.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans le titre du présent certificat.

ANNEXES :

- Photographie d'une cuve ATLAS,
- Schéma de la plaque d'identification

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

(1) Revue de Métrologie : mai 1996, page 73.

Annexe 1 au certificat n° F-05-K-1880

Cuves de refroidisseur de lait en vrac JAPY

types ATLAS 10000, ATLAS 12000, ATLAS 14000 et ATLAS 16000

Photographie



Annexe 2 au certificat n° F-05-K-1880

Cuves de refroidisseur de lait en vrac JAPY

types ATLAS 10000, ATLAS 12000, ATLAS 14000 et ATLAS 16000

Plaque d'identification

N° de cuve et de certificat de jaugeage		<input type="text"/>						
<input type="text"/>	Modèle	<input type="text"/>	Année de fabrication	<input type="text"/>				
	CAPACITE NOMINALE METROLOGIQUE		<input type="text"/>	dm ³				
	N° de certificat d'examen de type <input type="text"/>							
TYPE <input type="text"/>		Classe	<input type="text"/>					
DETENTE DIRECTE								
Fluide	<input type="text"/>	Charge	<input type="text"/>	kg				
IP	<input type="text"/>	V~	I.max	<input type="text"/>	A	<input type="text"/>	Hz	
WestfaliaSurge Japy - B.P.18 - 21850 SAINT - APOLLINAIRE - FRANCE								